

N° D'IMPRIMÉ C 60614225

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total	19/11/2025	25026656	
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES		

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES: Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG,

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION: Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C026

(9)RAISON SOCIALE: SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES: 323 BD VOLTAIRE RN 8

13821 LA PENNE S/ H. Tél: 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

013C1620 N° D'AGRÉMENT :

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
			e de 1ère mise en circulation	
GP-456-ZL (F)	30/06/2023 30/06/2023		06/2023	
Marque	Désignation commerciale			
PEUGEOT	2008			
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre				
VR3UDYHZSMJ67	9354 N	И1	VASP	
Type / CNIT			Energie	
M10PGTVP125Y597			GO	
Document(s) présenté(s)				
Certificat d'immatriculation				

KILOMÉTRAGE RELEVÉ 115962

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G D G D Ripage (-8 à +8 m/km): -3.6 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 9 % 5 % 810 daN 526 daN Forces verticales :

Frein de service

307 daN 268 daN 189 daN 163 daN Forces de freinage : 13 % 14 % Déséquilibre (<20%) :

Forces de freinage (efficacité) : 307 daN 268 daN 189 daN 163 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 69 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement

C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1 Opacité des fumées(0.51 m-1)

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +0.3 %+1.0 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -3.8 %-2.0 %